

# PHONETIQUE-PHONOLOGIE DES LANGUES BERBERES : UNE ETUDE COMPARATIVE DU TARIFIT ET DU TAWILLIMDT

**Alou AG AGOUZOOM**

*Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)*

*Laboratoire Pédagogie-Didactique-Société et Discours (LaPDSoDi)*

*alouagouzoum.ipu@yahoo.com*

## Résumé

*Ce travail examine les aspects phonétiques et phonologiques du tarifit et de la tawillimdt. L'objectif est d'analyser les similitudes et les différences phonétiques de ces parlers berbères, tout en identifiant les caractéristiques distinctives de leur phonologie. La méthodologie s'appuie sur des principes phonétiques et phonologiques intégrant des comparaisons contextuelles et morphologiques. Les résultats obtenus ont des implications pour la préservation, l'enseignement et la revitalisation des langues berbères.*

**Mots clés :** *Berbère, rifain, tawillimdt, phonétique-phonologie, Mali.*

## Abstract

*This work examines the phonetic and phonological aspects of tarifit and tawillimdt. The objective is to analyze the phonetic similarities and differences of these Berber languages, while identifying the distinctive characteristics of their phonology. The methodology is based on phonetic and phonological principles integrating contextual and morphological comparisons. The results obtained have implications for the preservation, teaching and revitalization of Berber languages.*

**Key words:** *Berber, rifain, tawillimdt, phonetics-phonology, Mali.*

## Introduction

Le terme "*rifain*" ou sa variante néologique berbère "*tarifit*" (Lafkioui, 2017 : 6916-6956) est employé ici pour désigner le dialecte du "*Rif*". Pour le parler du berbère sud, la terminologie adoptée est "*tawillimdt*", telle qu'utilisée par les locuteurs pour décrire leur dialecte propre. L'usage du déterminant féminin "*la*" fait référence au morphème féminin "*t*", pré et postposé au terme "*awillimid*".

Le terme "*berbère*" est employé pour englober la totalité des parlers berbères. Il est important de souligner que le terme "*berbère sud*" est utilisé de manière synonyme avec "*touareg*" ou "*tamasheq*". De même, les concepts de "*dialecte*" et "*parler*" sont employés de manière

interchangeable pour désigner la même réalité linguistique. Pour faire référence au peuple, l'ethnonyme "Touareg" ou "*Kel-tamasbeq*" est privilégié.

L'approche adoptée se focalise sur des aspects phonétiques-phonologiques, en s'appuyant sur la comparaison des formes attestées dans une perspective synchronique. L'objectif est d'analyser les similitudes et les différences dans les systèmes phonétiques et phonologiques des deux dialectes. Cette démarche revêt un intérêt particulier car elle permet de comprendre comment les sons sont produits, organisés et utilisés dans ces parlers qui, bien qu'éloignés géographiquement, partagent de nombreuses similarités linguistiques.

L'hypothèse de cette recherche suggère qu'en dépit de la distance géographique séparant le *rifain* et la *tawillimidt*, ainsi que des évolutions linguistiques diachroniques qui ont influencé ces dialectes, une convergence linguistique significative persiste entre eux.

L'analyse se concentre sur les systèmes vocaliques et consonantiques en mettant l'accent les processus phonologiques tels que l'allongement vocalique, l'assimilation, l'emphase, la gémination et la spirantisation, selon la spécificité de chaque dialecte. Cela permet d'avoir une meilleure compréhension de la diversité du berbère et de la complexité de ses variantes linguistiques.

Après avoir situé les langues berbères dans leur contexte historique, géographique et linguistique, je présente les systèmes vocalique et consonantique propres à ces deux parlers. J'examine ainsi les traits phonétiques distinctifs, notamment les voyelles, les consonnes et leurs variantes allophoniques, avant d'aborder les phénomènes phonologiques spécifiques au *tarifit* et à la *tawillimidt*. Enfin, je résume les résultats et les conclusions, en insistant sur l'importance de l'étude phonétique-phonologique pour comprendre les langues et leur évolution.

## 1. Le contexte historique, géographique et linguistique

La *tawillimidt* est un dialecte parlé par les Touaregs *ivillimidan*, qui formaient à l'origine une entité sociale unique résidant dans l'Azawaq (un ancien affluent du fleuve Niger, sur sa rive gauche), à cheval sur les territoires du Niger et du Mali, jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Ag Agouzoum et al, 2023 : 55 -68). Cependant, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les *Ivillimidan* se sont scindés en deux confédérations majeures à la suite d'un conflit fratricide.

L'une de ces confédérations, connue sous le nom d'*Iwillimidan n-keɫ-Dinnig*, s'est établie dans la partie orientale de l'Azawaq actuel, située au Niger, tandis que l'autre, appelée *Iwillimidan n-keɫ Attaram*, s'est installée dans la partie occidentale de l'Azawaq actuel, au Mali. Après l'indépendance du Niger et du Mali, les *Iwillimidan* de *Dinnig* se sont exclusivement retrouvés à Tahoua, tandis que ceux de l'Ouest se sont établis à Ménaka.

Le *rifain*, quant à lui, est parlé dans la région du Rif, qui est la région septentrionale du Maroc, bordée par la mer Méditerranée au Nord, l'Algérie à l'Est, les plaines séparant le moyen atlas au Sud et l'océan atlantique à l'Ouest. Cette région a été l'objet de plusieurs occupations depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, notamment celle du royaume de Nekor (principauté située dans la région du Rif dans l'actuelle province d'Al Hoceima). La région a ensuite été successivement sous l'occupation de différentes dynasties qui ont géré le Maroc tout entier. À cela s'ajoutent les multiples assauts de l'Espagne et du Portugal pour dominer le Rif. Tout cela a sans aucun doute influencé le parler du Rif.

Concernant les influences linguistiques sur le *rifain*, (Lafkioui, 2017 : 6916-6956) avance l'idée que des emprunts puniques, grecs, latins, arabes dialectaux, et même des connexions inter-berbères semblent contribuer à l'émergence de certaines expressions en *rifain*. Malgré mes réserves à l'égard de ces informations, je les considère tout de même comme des hypothèses plausibles. L'exemple d'emprunt fourni par Lafkioui, "*agalmus*" (voile) emprunté du grec "*calymma*", a attiré mon attention une réflexion. Il convient toutefois de noter que ce même terme "*agalmus*" est employé en *tanillimidi* pour désigner le voile porté par les hommes plutôt que par les femmes. Ce vocable "*agalmus*" possède toutes les caractéristiques morphologiques des noms touaregs, commençant par une voyelle pleine "a" et pouvant être transformé en genre masculin ou féminin :

*agalmus* (voile)-----*tagalmust* (voile de petite taille).

Dans le cadre de cette étude, la variété spécifique du *tarifit* examinée est définie par la variante analysée dans le travail de (Lafkioui , 2002 : 341-354. ).

## 2. Les parlers berbères

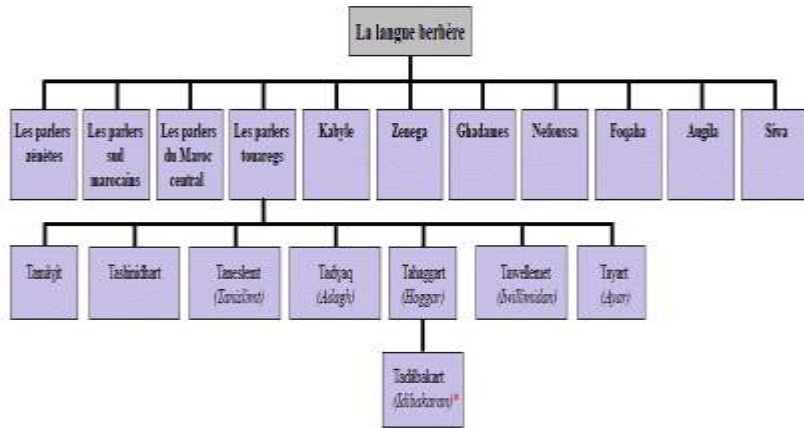
Les linguistes classent le touareg et le *rifain* au sein de l'ensemble berbère, qui, à son tour, est issu de la vaste famille chamito-sémitique. Cette

classification repose sur des analyses linguistiques comparatives mettant en évidence des similitudes structurelles et lexicales entre ces dialectes, les situant ainsi dans le continuum des langues berbères au sein de la famille chamito-sémitique. Bien que la plupart des chercheurs et experts en la matière soient d'accord sur l'appartenance du berbère à la famille linguistique "chamito-sémitique", le schéma classique n'a pas été utilisé ici pour rappeler la famille linguistique du touareg et du rifain.

Le colloque international de l'UNESCO, tenu au Caire en 1974, avait rejeté l'idée de la famille linguistique "chamito-sémitique" ou "afro-asiatique" en raison de l'absence de preuves linguistiques solides et vérifiables. Selon l'analyse de (Obenga, 1992 : 51-58), l'ancêtre commun de cette famille linguistique n'a jamais été reconstitué, faute de travaux de recherche étayant son existence. Néanmoins, cet argument n'écarte pas la possibilité d'une parenté linguistique entre les langues composant ce groupe, mais met plutôt en lumière les lacunes observées dans les résultats des études menées jusqu'à présent. Ces recherches n'ont jamais réussi à fournir des preuves concluantes établissant le lien linguistique entre ces langues.

Dans le cadre de cette investigation, il est suggéré de circonscrire la classification linguistique des dialectes examinés au sein du groupe berbère, dont les liens linguistiques demeurent à la fois vraisemblables et incontestables. Toutefois, il convient de souligner que la représentation graphique ci-dessous, inspirée de la classification de (Ag Agouzoum, 1999) et celle de (Nait-Zerrad, 2004 : 85-103), ne vise pas à établir une taxonomie exhaustive du groupe des parlers berbères. Elle est fournie à titre illustratif dans le but de rappeler certains dialectes, groupes de dialectes et sous-groupes de la langue berbère :

**Graphique n°1 : Quelques parlars, groupes de parlars et sous-groupes de la langue berbère**



**Description des systèmes vocalique et consonantique du *tarifit* et de la *tawillimidt***

La description système vocalique du *tarifit* et de la *tawillimidt* démontre une complexité notable, englobant des voyelles plaines, brèves et longues. Par ailleurs, leur système consonantique se caractérise par une grande diversité, comprenant de nombreuses consonnes dont la distinction peut s'avérer délicate pour les non-locuteurs.

**2.1. Le système vocalique**

Le *tarifit* et la *tawillimidt*, deux dialectes berbères en usage en Afrique, se distinguent par leur répartition géographique, le *tarifit* étant parlé en Afrique du Nord (Maroc), tandis que la *tawillimidt* trouve son expression en Afrique subsaharienne, notamment au Mali et au Niger. Ces deux variantes linguistiques présentent une affinité manifeste dans leur système vocalique, bien que quelques nuances contextuelles mineures émergent. Les voyelles, éléments fondamentaux de leur phonétique distinctive, nécessitent une approche attentive de leur manipulation. Le tableau n°1 suivant présente en détail la configuration du système vocalique dans les deux parlars :

**Tableau n°1 : Le système vocalique de la *tawillimidt* et du *tarifit* :**

	Touareg " <i>tawillimidt</i> "			<i>Tarifit</i> "rifain"		
	Antérieures	Centrale	Postérieure	Antérieures	Centrale	Postérieure
Fermées	i [i]		u [u]	i [i]		u [u]
Mi-fermés	e [e]		o [o]			
Ouvertes		a [a]			a [a]	

**Source :** Tableau reconstitué à partir des phonèmes consonantiques du Touareg

L'examen du tableau ci-dessus met en lumière les caractéristiques du système vocalique des dialectes berbères *tarifit* et *tawillimidt*. Lors de la comparaison entre les voyelles en *tawillimidt* et celles en *tarifit*, une similitude dans leur articulation relâchée est notée. Ainsi, trois voyelles principales (/i/, /u/ et /a/), caractérisées par une articulation relâchée, sont partagées de manière commune dans les deux variétés linguistiques. Toutes sont des voyelles pleines, une particularité les rendant sensibles au contexte phonétique, ce qui peut entraîner aussi des variations phonologiques.

### ***2.1.1. les traits vocaliques distinctifs et les phénomènes phonologiques spécifiques au *tarifit* et à la *tawillimidt****

Cette section se consacre à l'analyse des traits vocaliques distinctifs et des phénomènes phonologiques propres au *tarifit* et à la *tawillimidt*. Elle s'inaugure par une brève exposition des caractéristiques générales de ces deux langues, avant de se plonger dans une analyse des variations phonétiques et phonologiques qui les démarquent. En conclusion, une investigation des implications de ces différences est menée afin d'approfondir la compréhension de la structure du *tarifit* et de la *tawillimidt*.

#### ***La modification quantitative et qualitative des voyelles***

Les voyelles en *tarifit* se distinguent par leur articulation relâchée, les rendant ainsi hautement sensibles au contexte phonétique. Cette sensibilité peut entraîner des variations significatives en termes de durée lors de leur réalisation. Ainsi :

- la voyelle /i/ s'allonge en syllabe finale fermée et devient [i :] :  
[tisi:i] ----- "miroir"
- La voyelle /i/ s'allonge aussi dans les syllabes finales fermées et devient [e] :

- [tɛ : tʔ] -----"oeil"
- la voyelle /u/ s'allonge en syllabe finale fermée et devient [u :]  
     [tusu : t:] -----"toux"
- [anu:] -----"puits"
- la voyelle /a/ s'allonge en syllabe finale fermée et devient [a :]  
     [ama :n] -----"eau".

Ce qui précède révèle que, dans le dialecte *tarifit*, les trois voyelles pleines (/i/, /u/ et /a/) subissent un allongement phonétique en raison de la présence des syllabes fermées. Dans le cadre de la comparaison, ce phénomène est spécifique au *tarifit* et peut être considéré comme une caractéristique distinctive de ce dialecte par rapport à celui de la *tawillimidt*.

À titre d'exemple, le lexème "*amyar*" (signifiant "vieux" en *tarifit*) se termine par une syllabe fermée, "*yar*." Dans cette illustration, la voyelle [a] de la syllabe finale est impactée par la coarticulation avec la consonne [r] et subit un phénomène d'allongement vocalique : "*amyaa*". Il est noté que l'allongement de la voyelle [a] entraîne effectivement la chute de la consonne [r], conduisant à la morphologie suivante : "*amyaa*" au lieu de "*amyaar*". Il est pertinent de souligner que ce phénomène de suppression de la consonne finale ne concerne que la consonne [r]. En revanche, en *tawillimidt*, le lexème "*amyar*" conserve son intégrité morphologique, sans subir de modification. Cette différence s'explique par l'absence du phénomène de chute de la consonne [r] en position finale dans le *tawillimidt*.

De manière analogue, le lexème "*ur*" ou "*war*," qui exprime la négation ou joue le rôle d'une équivalence à la particule négative "ne---pas" en *tarifit*, subit une métamorphose en "*waa*" tout en maintenant sa morphologie inchangée en *tawillimidt* malgré une modification du timbre vocalique.

Aussi, en *tarifit*, la consonne [r] perdue en position finale du lexème "*amyaa*" (*vieux*) ou "*waa*" (ne---pas) à cause de l'allongement de la voyelle [a] qui précède la consonne [r] peut réapparaître lorsque le lexème est suivi d'un morphème grammatical ou lorsqu'il est en liaison phonétique-état d'annexion- avec le lexème suivant. Par exemple, "*amyaa*" reprend le [r] perdue en position finale lorsqu'il est accompagné du démonstratif "-a" (ce) donnant ainsi "*amyar-a*" (ce vieux) ou "*amyaa*" suivi de "*immuten*" (qui est décédé) récupère le [r] et redevient "*amyar immuten*" (le vieux qui

est décédé). En contraste, en *tavillimidt*, le terme "*amyar*" demeure inchangé, qu'il soit isolé ou en position de liaison phonétique avec le lexème suivant, comme illustré par l'exemple "*amyar*" ou "*amyar immutan*" (le vieux qui est décédé).

Cependant, contrairement au *tarifit*, la voyelle centrale [a] revêt une importance phonologique significative en *tavillimidt* et ne subit pas d'allongement, à la différence des autres voyelles.

De plus, en *tavillimidt*, l'allongement des voyelles n'est perceptible que dans les formes verbales, et exclusivement dans ces dernières. Dans les verbes dont la voyelle est brève, l'aspect exprimé est celui de l'accompli simple, tandis que dans les verbes dont la voyelle est allongée, c'est l'accompli résultatif qui est exprimé (Ag Agouzoum, 2022 : 14-23).

En observant ces exemples, il est possible de souligner des différences importantes entre les deux parlars et ainsi d'améliorer la compréhension de leur système phonologique respectif. Les exemples incluent des formes verbales telles que :

- "[ɛni:həj:a]" pour "convenir" à la troisième personne du singulier de l'accompli résultatif ;
- "[tərhi:n]" pour "être malade" à la troisième personne du singulier de de l'accompli résultatif ;
- "[ɬksu:d]" pour "avoir peur" à la troisième personne du masculin singulier de de l'accompli résultatif ;
- "[təh:u:ʃəl]" pour "obliger" à la troisième personne du masculin singulier de de l'accompli résultatif ;
- "[ɬj:o:tnen]" pour "être nombreux" à la troisième personne du masculin pluriel du participe passé à l'accompli résultatif et
- "[təd:o:bət]" pour "pouvoir" à la troisième personne du féminin singulier de l'accompli résultatif.

De plus, dans d'autres catégories de mots en *tavillimidt*, on observe une réduction de la durée des voyelles pleines, qui deviennent brèves en fonction de leur contexte d'apparition, tel que :

- la voyelle [i] peut se réaliser comme [ə] dans le mot *əssən* [əs:ən] signifiant "deux" ;
- la voyelle [e] peut se réaliser comme [ə] dans le mot *gər* [gər] signifiant "entre" ;



- la voyelle [e] peut se réaliser comme [ɐ] dans le mot *dāy-eyer* [dɛɣ-ɐyer] signifiant "la marmite" ;
- la voyelle [a] peut se réaliser comme [ɐ] dans le mot *mānna* [mɛn:a] signifiant "sécheresse" ;
- la voyelle [o] peut se réaliser comme [u] dans le mot *turuft* [turuft] signifiant "voiture".

L'articulation relâchée des voyelles en *tawillimidt* se manifeste plutôt par l'abaissement du timbre vocalique. Ce phénomène se rencontre dans tous les types de mots :

- [i] peut se réaliser [ə] ;
- [a] peut se réaliser [ɐ] ;
- [u] peut se réaliser [o].
- [e] peut se réaliser [ə].

Pour distinguer l'état libre de l'état d'annexion du nom en *tawillimidt*, une altération du timbre vocalique survient, sans occurrence de perte phonémique, dès lors que le nom se trouve dans l'état d'annexion : le cas exemplaire de " *dāy-eyer* " (dans la marmite) se réalise en raison de l'état d'annexion, [dɛɣ-ɐyer] plutôt que [dɛɣ-eɣer]. Cette particularité engendre une problématique substantielle dans le domaine de l'enseignement de l'écriture. L'exemple invoqué s'inscrit parmi diverses difficultés similaires identifiées (Galtier, 2014 : 87-97).

Dans l'objectif de mesurer l'exactitude des altérations phonétiques notées comme des voyelles à valeur phonologique dans la langue touarègue, les données d'un test psychologique mené auprès de locuteurs touaregs au Mali ont été analysées (Ag Agouzoum, 2020 : 143-160). Cette approche méthodologique rigoureuse a permis d'évaluer de manière précise et fiable les effets de ces modifications phonétiques sur la communication verbale chez les locuteurs natifs de la langue.

Les résultats ont révélé que les sujets présentaient des difficultés à distinguer les voyelles [i] et [ə], [a] et [ɐ], [e] et [ə], ainsi que [u] et [o]. Ces résultats corroborent les observations de (Prasse, 1984 : 318-325), selon lesquelles la voyelle ə [ə] est simplement une altération de /i/ ou de /e/. De plus, je constate que la voyelle ă [ɐ] dite brève n'est qu'une altération de /a/. Ces conclusions soulignent l'importance d'une compréhension précise des modifications vocaliques pour une écriture correcte des langues berbères.

## **2.2. Le système consonantique**

Conformément à la typologie commune à l'ensemble des parlers berbères, les deux dialectes se caractérisent aussi par une configuration vocalique relativement limitée, s'opposant à une diversité consonantique significative.

### **2.2.1. Les traits consonantiques distinctifs et les phénomènes phonologiques spécifiques au tarifit et à la *tawillimidt***

Cette section se consacre à l'analyse des phonèmes consonantiques distinctifs, mettant en lumière les particularités inhérentes au tarifit et à la *tawillimidt*. Elle souligne l'importance des consonnes, surtout dans le contexte de l'écriture *tifinagh*, intrinsèquement consonantique, conférant à ces éléments une valeur distinctive. En *tawillimidt*, l'importance de la consonne est exprimée par le terme "*eγǎs*" [eγɛs:s], signifiant "l'os", tandis que l'ensemble des consonnes est désigné par "*iγǎsan*" [eγɛs:san], traduisible par "les os" au pluriel.

Cette partie explore également des phénomènes phonologiques tels que l'assimilation, la dissimilation consonantique, l'emphase et la spirantisation, visant à une meilleure compréhension de la structure phonologique de chaque parler. L'attention portée aux consonnes spécifiques facilite la saisie des modifications phonétiques et phonologiques dans chaque dialecte. Afin de comparer les similitudes et différences entre le *tarifit* et la *tawillimidt*, quelques particularités consonantiques sont présentées ci-dessous.

#### ***La modification quantitative et qualitatives des consonnes***

##### **- *La Présence des consonnes affriquées***

L'examen des corpus recueillis dans la littérature démontre une distinction significative entre le *tarifit* et la *tawillimidt* concernant les consonnes affriquées. Alors que le *tarifit* présente les consonnes affriquées /tʃ/ et /dʒ/, la *tawillimidt* ne les intègre pas dans sa réalisation consonantique. Par exemple, le mot "*itʃa*" signifiant "il a mangé" en *tarifit* est articulé avec la consonne affriquée /tʃ/, tandis que le mot "*idʒa*" signifiant "il a laissé" est prononcé avec la consonne affriquée /dʒ/. Ces articulations ne sont pas observées en *tawillimidt*. Cette disparité dans la réalisation des consonnes affriquées entre les deux dialectes berbères révèle une dissemblance marquée.

En nuanciant la portée des résultats de cette étude, il convient de souligner que la possibilité que la *tawillimidt* ait été soumise à ce phénomène au fil du temps ne peut être écartée. Des observations ont mis en lumière que certains dialectes apparentés, voire dérivés de la *tawillimidt*, tels que le parler des Idirfan (une communauté touarègue principalement composée d'anciens affranchis), présentent des affriquées. Ceci suggère que ce phénomène aurait pu se produire au cours de l'évolution historique de la *tawillimidt*.

- ***La gémination et l'emphase***

Bien que des variations soient perceptibles dans la réalisation des consonnes entre les deux dialectes, la gémination ou la tension consonantique, processus consistant en la duplication d'un son consonne, persiste en tant que phénomène partagé. Contrairement à la perspective avancée par (Savage, 2000 : 170), l'usage du terme "allongement" est strictement réservé à la description de la duplication des voyelles, tandis que celui de "gémination" est exclusivement employé pour décrire le phénomène de duplication des consonnes.

Le phénomène de gémination est perceptible sur le plan auditif par le fait que la consonne concernée est prononcée avec une plus grande énergie articulatoire puisque la langue reste plus longtemps sur le point d'articulation. Il convient de mentionner que la gémination des consonnes a une influence sur la qualité des sons vocaliques. Par exemple, la voyelle /a/ qui précède une consonne gémignée subit une modification et est prononcée comme [ɐ]. Cette modification s'applique également à toutes les voyelles environnantes aux consonnes gémignées, entraînant une prononciation basse ou brève de celles-ci.:

- /t/ [t̪t̪:bəl] " tambour "
- /z/ [t̪t̪z̪: ɐ] " neuf (9) "
- /s/ [t̪t̪s̪:ɐhɔt] "force. "

D'un point de vue sémantique, il convient de noter que la gémination en *tarifit* et en *tawillimidt* peut entraîner une distinction de sens. Par exemple, dans le dialecte *tawillimidt* :

- "*idal*" [idal] signifie " il est en train de quémander " et *iddal* [id:al] signifie " il est en train de jouer. "
- "*ifar*" [ifar] signifie " il est en train de donner en location " tandis que *iffar* [if:ar] signifie " il est en train de se cacher " ;
- *tenadde* [tenɛd:e] se réfère au « fait de s'effondrer » et *tenade* [tenɛde] signifie " fièvre "

En *tarijît*, une distinction sémantique peut également être observée dans la réalisation de :

- *amatar* [amatar] qui signifie " massacre " et celle de *amattar* [amattar] qui signifie " demandeur " ou " quémandeur ".

Il est important de noter que la gémination des consonnes ne modifie pas seulement la qualité des sons vocaliques, mais aussi celle des consonnes. Ainsi, en *tavillimidt*, la consonne bilabiale latérale /w/ géminée est réalisée comme une vélaire occlusive sonore [g]. De ce fait, "*awəy*" [awəy] (signifiant « fait de porter ») subit une modification en "*aggay*" [ag:aj] en raison de la gémination de la consonne /w/ qui se réalise [g:]. En revanche, dans le *tarijît*, c'est la consonne /l/ géminée qui est souvent réalisée comme en affriquée ("dj"). Par exemple, "*alli*" se réalise [agi] pour signifier "cerveau".

La gémination des consonnes emphatiques peut influencer la prononciation d'autres consonnes qui se trouvent dans le même environnement phonique, ce qui peut donner lieu à des prononciations emphatisées qui sont en réalité des artéfacts résultant de l'assimilation. Il est important de distinguer entre les consonnes emphatiques authentiques et les consonnes emphatisées qui sont le produit de l'environnement phonique. Par exemple, en *tavillimidt*, le mot "tambour" est réalisé [ʋt̪:bəl] avec une consonne /t/ emphatique, tandis que le mot "neuf (9)" se réalise [t̪ɛz̪:ʋ] avec une consonne /z/ emphatisée, et le mot "force" se réalise [ʋʂ:ʋhət] avec une consonne /ʂ/ emphatisée. Cela est également vrai en *tarijî*, en particulier pour les mots empruntés à l'arabe. Par exemple, le mot "été" se prononce [ʂ : iʃ] avec une consonne /ʂ/ emphatique qui affecte la consonne /f/, et le mot "par Dieu" se réalise [u] : ah] avec une consonne /ʃ/ emphatique qui affecte la consonne /h/.

Outre l'observation que toutes les consonnes des dialectes *tarijît* et *tavillimidt* peuvent subir une gémination, la fricative uvulaire sonore /ɣ/ en *tavillimidt* présente la particularité de se transformer en une occlusive uvulaire [q] lorsqu'elle est géminée. Cela explique pourquoi la consonne /q/ est marginalement attestée en *tavillimidt*. Bien que sa gémination soit peu fréquente, des exemples attestent qu'elle peut se géminer dans les deux parlers. A titre illustratif, je mentionne ici :

- "*eqqas*" [eq:as] (applaudissement) et
- "*iqqal*" [aqqəθ], (le voici/le voici de retour).

- ***L'assimilation et distribution***

o ***Adaptation de la phonétique***

Dans le corpus d'étude de ce travail et dans la littérature, il a été observé que la *tavillimidt* présente une résistance plus marquée à l'influence d'autres langues, y compris d'autres variétés touarègues, par rapport au *tarifit*. Cela se manifeste par l'absence de phonèmes consonantiques empruntés à d'autres langues dans la *tavillimidt*, contrairement au *tarifit*.

Lorsqu'un mot ou un son-phonème est intégré à la *tavillimidt*, il subit des ajustements morphophonologiques visant à s'aligner sur les particularités de la langue. Il est peu fréquent qu'il maintienne des traces de sa morphophonologie d'origine. Cela témoigne de la capacité de la *tavillimidt* à assimiler et à adapter des éléments extérieurs tout en préservant sa cohérence interne.

À titre d'exemple, la consonne [p], qui n'est pas attestée en *tavillimidt*, est systématiquement remplacée par l'occlusive sonore [b] ou la fricative sourde [f], des sons présents dans la *tavillimidt*.

En conséquence, il est essentiel d'exercer la prudence nécessaire dans l'interprétation de cette observation et de poursuivre des recherches afin d'approfondir la compréhension de l'influence de la spirantisation et d'autres traits phonétiques au sein du système linguistique de la *tavillimidt*. Il est fort probable que le phénomène de substitution de l'occlusive sourde [p] par l'occlusive sonore [b] ou la fricative sourde [f] en *tavillimidt* soit une manifestation persistante d'une pratique associée au phénomène de la spiritualisation.

- ***La vocalisation de la consonne [r]***

En *tarifit*, la vocalisation de la consonne [r] est généralement autorisée uniquement en position de coda de la syllabe, comme décrit par (Lafkioui, 2017 : 6916-6956). Cependant, dans l'exemple donné avec le lexème "*ṃɣr*" (ccc), la vocalisation de [r] s'est produite malgré la présence du *schwa* (ə) précédant la consonne. Ainsi, la séquence [mɣər] est obtenue, avec la réalisation phonétique [mɣæ], ce qui témoigne du phénomène de vocalisation même en présence du *schwa*.

Contrairement au *tarifit*, le parler *tavillimidt* ne recourt pas à la vocalisation de la consonne [r] et n'évite pas la formation de la coda par la vocalisation des consonnes. Dans ce dialecte, une autre stratégie est privilégiée. Plus spécifiquement, dans certains types de syllabes, l'insertion du *schwa* est préférée comme moyen de prévenir l'apparition d'une coda dans le lexème. Ainsi, au lieu de vocaliser la consonne [r], la *tavillimidt* opte pour

l'ajout du *schwa* dans le mot pour maintenir la structure syllabique souhaitée.:

- (/yər/) (/əd/) [yərəd] "tout" (adverbe) ;
- (/fāl/ - /as/) [fəlas] "parce que" (conjonction).

### - ***La distribution complémentaire***

En *tarifit*, [kw:] et [gw:] sont considérés respectivement comme des allophones de [k] et [g]. En revanche, en *tawillimidt*, les phonèmes [k] et [g] ne possèdent pas d'allophones spécifiques sous la forme de [kw:] et [gw:].

L'analyse comparative des consonnes pharyngales révèle une différence entre le *tarifit* et la *tawillimidt*. En effet, tandis que /h/ et /ʕ/ sont présentes en *tarifit*, elles sont totalement absentes en *tawillimidt*. Toutefois, il est important de noter que même en *tarifit*, ces consonnes sont marginalement attestées lorsqu'elles sont géminées (Bouarourou, 2014 : 428). Il convient également de noter que la rareté de ces consonnes dans les dialectes berbères, en particulier dans le berbère Sud, est un fait largement admis.

Le *tarifit* et la *tawillimidt* présentent des particularités phonétiques. En effet, la *tawillimidt* se caractérise par l'absence totale de distribution complémentaire entre [l] et [r], même dans une distribution restreinte. Par conséquent, le lexème *elam* (peau) ne peut jamais être prononcé comme *eram* en *tawillimidt*. En revanche, le *tarifit* autorise la réalisation de la consonne latérale liquide /l/ sous la forme [r] dans certaines situations phonétiques. Par exemple, *ilem* (peau) peut être réalisé comme *irem* en *tarifit*. Il est toutefois important de souligner que la distribution complémentaire constatée entre [l] et [r] en *tarifit* est restreinte, c'est-à-dire que ces deux sons ne sont pas des allophones du même phonème. Ces différences phonétiques entre le *tarifit* et la *tawillimidt* peuvent être attribuées à l'évolution historique des deux dialectes et aux influences linguistiques qu'ils ont subies.

### - ***La spirantisation***

Une distinction significative entre le *tarifit* et la *tawillimidt* réside dans la spirantisation, un phénomène qui modifie les consonnes occlusives en fricatives. Alors que le *tarifit* intègre ce processus phonétique, la *tawillimidt* ne le reflète pas dans sa réalisation consonantique. Par exemple, la consonne /k/ peut se manifester comme [y] dans le lexème

"*tɣuyt*" (soleil) en *tarifit*, tandis qu'elle est réalisée comme [š] dans "*tɣušt*" (soleil).

De même, la consonne /g/ peut être réalisée comme [y] dans le lexème "*yuyur*" (il est parti) en *tarifit*, alors qu'elle est réalisée comme [ž] dans "*yugur*" (il est parti).

Il convient néanmoins de noter que certaines hypothèses peuvent être émises à partir des lexèmes dérivés. Par exemple, en considérant "*tufukt*" (le soleil) en *tawillimidt* et son dérivé "*tifawt*" (le matin/le jour), on peut supposer que la *tawillimidt* a connu la spirantisation, car la consonne /k/ du radical du lexème "soleil" est remplacée par /w/ dans le lexème dérivé. Bien que cet exemple soit approximatif, il peut être une survivance du phénomène de la spirantisation.

### **3. Les résultats significatifs et les principales conclusions de l'étude**

#### **- *La variabilité des sons vocaliques et consonantiques***

D'après les résultats obtenus sur le plan phonético-phonologique, le système vocalique du *tarifit* et de la *tawillimidt* se révèle complexe, englobant des réalisations vocaliques simples, brèves et longues. Néanmoins, celui du *tarifit* est relativement moins complexe que celui du *touareg*.

Une simplification du système vocalique du *touareg* est envisagée, étant donné que ce dialecte est traditionnellement reconnu pour avoir un nombre plus important de phonèmes vocaliques que d'autres dialectes berbères, tels que le berbère du Nord.

La suggestion de simplification du système vocalique *touareg* a été évoquée par (Savage, 2000: 170), qui se réfère aux observations de (Prasse, 1994: 97-105) sur la question. Cependant, (Prasse, 1994: 97-105) met en garde contre une approche visant à uniformiser la phonologie berbère en se focalisant uniquement sur la comparaison entre le *touareg* et le berbère du Nord. En résumé, la simplification du système vocalique *touareg* devrait être envisagée dans le cadre plus large de la diversité et de la spécificité des dialectes berbères.

#### **- *La spirantisation***

La spirantisation constitue une distinction notable entre le *tarifit* et la *tawillimidt*. En *tarifit*, cette caractéristique s'applique aux consonnes occlusives sourdes /p, t, k/ lorsqu'elles se situent entre deux voyelles ou

en position finale dans un mot. Dans de tels contextes, ces consonnes subissent une mutation et adoptent les traits des fricatives correspondantes /f, s, x/. En revanche, les résultats obtenus ne permettent pas de déterminer de manière claire si la spirantisation a été présente en diachronie dans la *tavillimidt* pour les mêmes consonnes, ce qui nécessite une recherche plus approfondie. Dans tous les cas, il est évident que la spirantisation constitue une particularité phonétique distinctive du *tarifit*, le distinguant de certaines autres variétés berbères, telles que la *tavillimidt* qui n'a pas recours, en synchronie, à ce phénomène.

Les résultats obtenus indiquent que les différences phonétiques entre le *tarifit* et la *tavillimidt* peuvent être expliquées par l'évolution historique des deux dialectes et les influences linguistiques qu'ils ont subies.

#### - ***La géminantion***

La gémination modifie considérablement la prononciation, la signification et confère une valeur distinctive aux lexèmes dans les deux parlers. Cela a été suffisamment démontré par les exemples utilisés comme argumentaire (voir la section 2.2.1.).

#### - ***La distribution entre [l] et [r]***

La *tavillimidt* se caractérise par l'absence totale de distribution complémentaire entre [l] et [r], même dans une distribution restreinte. Par conséquent, le lexème "*elam*" (peau) ne peut jamais être prononcé comme *eram* en *tavillimidt*.

### **En guise de Conclusion**

À l'issue de l'étude, des similarités sont constatées entre ces deux dialectes. Les divergences observées semblent en grande partie résulter de variations diachroniques qui se sont manifestées au fil du temps. Néanmoins, ces variations ont un impact significatif, rendant parfois complexe l'intercompréhension. Il est à noter que, au sein du vaste groupe rifain, différentes variétés régionales présentent des particularités phonétiques et morphologiques. Cette affinité linguistique est également influencée par la géographie de la région, facilitant des échanges linguistiques et culturels constants entre les populations.



## Références bibliographiques

**Ag Agouzoum Alou, Hamadou Abdoul Karim et CisséAliou Altanine** (2023), « Sécurité sociale et familiale : sémantique de l'honneur chez les Iwillimidan de Ménaka (Mali) », *Mélanges philosophiques*, Côte D'Ivoire, vol. 7, Any Désiré, L'Harmattan, Pp 55 68

**Ag Agouzoum Alou** (2022), « Chaîne parlée du Touareg (tamasheq) : la typologie de la structure syllabique », *Djiboul*, n° 004, Pp. 14-23.

**Ag Agouzoum Alou** (2020), « Phonétique-Phonologie du Touareg du Mali dans les écoles bilingues : les phonèmes dits problématiques », *GRADIS*, n° 004, Pp. 143-160.

**Ag Agouzoum Alou** (1999), « Étude contrastive de quelques éléments morphophonologiques de deux dialectes du Tamasheq parlés dans le cercle de Ménaka : la tawəlləmmədtet la tadbakart ». Mémoire de maîtrise, ENSUP, Bamako

**Bouarourou Fayssal**, (2014), « La gémination en tarifit : considérations phonologiques, étude acoustique et articulatoire », Université de Strasbourg.

**Galtier, Gérard** (2014), « Le bilinguisme scripturaire et l'interface des alphabets en Afrique francophone », *la scolarisation dans les langues sans tradition scolaire : conditions d'une réussite, revue Dialogues et Cultures*, Bruxelles, n° 60, Bruno Maurer, Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Pp. 87-97

**Lafkioui, Mema B** (2017), « Rif: la langue (rifain/tarifit) ». *Encyclopédie Berbère*, 41, Aix-en-Provence : IREMAM-MMSH, p.6916-6956.

**Lafkioui, Mema B.** (2002), « Le rifain et son orthographe : entre variation et uniformisation », *Codification des langues de France (Actes du Colloque), Les langues de France et leur codification : écrits divers, écrits ouverts*, Paris, L'Harmattan, p. 341-354.

**Nait-Zerrad Kamal** (2004), *Esquisse d'une classification linguistique des parlers berbères* », Linguistique berbère et applications, Paris, L'Harmattan

Obenga Théophile (1992), « Le chamito-sémitique n'existe pas », *Ankh*, n° 1. Pp.51 -58.

**Prasse, Karl-G.** (1984), « The Origin of the Vowels o and e in touareg and Ghadamsi, Current Trends » *Afro-Asiatic Linguistics*, Amsterdam / Philadelphia, Bynon, J, Pp. 318-325.

**Savage, André** (2000), « Les voyelles touarègues à l'écrit. Avantages et inconvénients des trois graphies : arabe, tifinagh et latine », Université de New England, Australie .